ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations de Buvette et d'Epicerie.

Eugène Neyrey vs ces Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,636—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste, St-James anciennement Jacob et St-Thomas et Chemin Félicité, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James (anciennement Jacob), sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mai—21 23 24 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, Formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, dans l'ilet borné par les dites rues et Milan et Long.

J. N. Roussel, M. D., vs J. Walter Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,290.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant, ou pouvant autrement y appartenir, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long, désignés comme lots Nos neuf et dix, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire de cette ville, le 18 janvier 1895 et mesurant, au pied américain, comme suit: Les dits lots Nos neuf et dix se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, le dit lot No dix forme l'encoignure des rues Marengo et Breslau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
30 av—30—mai 1 7 14 21 28—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés dans le Cinquième District.

Mme Henry Wm. Stuckel et als vs Veuve Wm. D. Moller, individuellement et comme tutrice.

ANNONCE JUDICIAIRE.

État de la Louisiane vs Edward O'Rourke.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,339—En vertu d'un writ de fieri facias P. J. Mc Mahon sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 juin 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet No 261 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Camp et Chestnut, sur un plan par G. H. Grandjean et d'après lequel plan les dits lots se trouvent à une distance de 87 pieds 4 pouces de la rue du Camp et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès ci-dessus comme la propriété de P. J. McMahon, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UHLACKE,
Shérif Criminel.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District, Connue comme les vieux Nos 52 et 52 1/2 et les nouveaux Nos 526 et 528 rue Sorapuru.

Germania Savings Bank vs Christian George Honold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 53,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 26, maintenant 46, borné par les rues Fulton, ou St-Thomas, Première, Rousseau et Sorapuru, avec tous les droits voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de terre étant une portion des Nos orig.naux 99 et 102 conformément à un plan de l'ancienne ville de Lafayette, dressé par Hogg Grant voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. K. Kanny, ancien notaire, le dit lot de terre mesure trente (30) pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de cent vingt deux (122) pieds quatre (4) pouces sur la ligne la plus près de la rue Fulton, trente (30) pieds et sept (7) lignes sur la ligne du fond, et cent vingt-quatre (124) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur près de la rue Rousseau, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28 mai—28 29 juin 4 11 18 25—juillet—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 52,626.

Lockett et als vs. Garner.

Spéculateurs, Placeurs, Capitalistes.

ATTENTION!

La Plus Belle Encoignure Pour Faire les Affaires à Alger.

Etabli Depuis Plus de Trente Années.

Faisant face aux quais de fret du Southern Pacific et connu comme les Nos 1301 et 1303 rue Patterson et les Nos 204, 206, 208, 210, 214 avenue Thayer, formant l'encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Thayer; peut facilement rapporter un loyer de $100.00 par mois.

LE BEAU LOT VACANT

Nos 223 et 225 rue Le Bœuf, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters.

Le Lucratif Cottage Double

Portant les Nos municipaux, 229 et 231 rue Le Bœuf, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters, rapportant maintenant un revenu de $20 par mois.

Le joli cottage simple, 232 Avenue Thayer,

Entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters, et

Cinq Lots Vacants,

Sur l'avenue Thayer, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters.

Tout les ci-dessus sont contigus aux ateliers du Southern Pacific R. R, et aux quais des bateaux à vapeur.

Vendus pour effectuer un partage parmi des héritiers.

PAR JOHN J. CASTELL & CO—John J. Castell, encadeur—Bureau 809 rue Common, près la rue Carondelet. Il sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI, le 2 juin 1897, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, en face de l'Hotel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 30 avril 1897 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, la propriété suivante décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville (sur la rive droite du fleuve Mississipi) faisant partie de la propriété connue comme plantation Verret, désigné par la lettre F. sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 9 avril 1869, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant A. Ducatel, ancien notaire en cette ville en date du 12 avril 1869, dans l'ilet borné par la rue Patterson, l'avenue Thayer, les rues Le Bœuf et Peters, le dit lot de terre forme l'encoignure de la rue Patterson et l'avenue Thayer et mesure à savoir: Quarante (40) pieds un (1) pouce de face à la dite rue Patterson, sur une profondeur de cent trente-neuf (139) pieds cinq (5) pouces, aussi une maison simple dans le fond face à l'avenue Thayer et ayant quatre chambres, aussi trois cuves et dépendances.

2° Un certain lot, morceau ou portion de terre situé et étant dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant quarante pieds, deux pouces et cinq lignes et demie (40' 2''' 5 1/2''') plus ou moins de face à l'avenue Le Bœuf, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds (134' 0''') et dans la dite portion ou morceau de terre étant la moitié la pluss rapprochée de la rue Patterson et faisant face à l'avenue ou rue Thayer, cent trente-un pieds, sept pouces et six lignes [131' 7'' 6'''] de profondeur sur la ligne opposée et trente-neuf pieds quatre pouces [39' 4'''] de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages.

Les améliorations consistent en un magasin et résidences ayant dix chambres et corridors, 1 grand magasin dans le fond 40 pieds de long et douze pieds de largeur, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds (134' 0'') de ce certain grand lot de terre désigné par le No 4 sur un plan de L. H. Pilié, député voyer en date du 25 août 1880 et mesurant qu'en vingts pieds cinq pouces et trois lignes [20' 5'' 3'''] de face aux deux avenues Le Bœuf et Thayer sur une profondeur de deux cent soixante-huit pieds [268' 0'''] entre lignes parallèles.

3° Une autre certaine portion de terre, située dans le même district et même ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant à peu près quarante pieds deux pouces et 5 1/2 lignes (4' 2'' 5 1/2''') plus ou moins, sur l'avenue Le Bœuf, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-quatre pieds (134' 0''') et étant la moitié sur l'avenue Le Bœuf, près de la rue Peters par la susdite profondeur de cent trente-quatre pieds (134 0'') dudit plus grand lot de terre No 4. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, contenant quatre chambres, cuisine et hangars sur chaque côté et portant les numéros municipaux 229 et 231 rue Le Bœuf, loué à $20 par mois.

4° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant quarante pieds deux pouces et cinq et demie lignes [40] 2'' 5 1/2''') plus ou moins de face à l'avenue Thayer, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent trente-quatre pieds [134' 0''] Le dit morceau ou portion de terre étant la moitié face à l'avenue Thayer la plus rapprochée de la rue Patterson, par la susdite profondeur de cent trente-quatre pieds [134' 0'] entre lignes parallèles audit plus grand lot de terre No 4. Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie et portant le numéro municipal 232 de l'avenue Thayer.

5° Un certain lot de terre vacant, situé dans la même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite comme lot No 6 du dit plan de L. H. Pilié, député voyer de ville, daté le 25 août 1880 qui a été ci-dessus décrite, et mesurant conformément au dit plan cent cinquante-neuf pieds, deux pouces (159' 2') de face à l'avenue Thayer la même largeur dans le fond entre lignes parallèles de cent trente quatre (134' 0'') et de face à la rue Peters le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Thayer et de la rue Peters et est subdivisé en cinq lots.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans de crédit avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication; dix pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Jas J. Woulfe, notaire.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

Le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez).

Dans le Cinquième District.

People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,085 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 16, borné par les rues Peter (maintenant avenue Pélican), Séguin, Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désignés par les lettres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897 et enregistré dans le bureau du Shérif Civil, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir—

La dite portion A1 forme l'encoignure des rues Peter [maintenant avenue Pelican] et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes de face sur la rue Peter [maintenant avenue Pelican] par une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Seguin de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A' et à une distance de trente-six pieds et sept lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

Kate P. Jourdan vs Catherine Condran et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42,568—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, (anciennement Triton Walk), Julie, Baronne et Dryades et désignés comme lots Nos soixante et soixante-un sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en date du 8 mars 1832 et déposé pour référence, à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Lesquels dits deux lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No soixante mesure vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue Dryades, anciennement Phillipa, trente-huit pieds de largeur dans le fond, ou ils sont bornés par une allée en commun vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent soixante pieds sur la ligne du côté du lot No cinquante neuf et cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot soixante et un, et le dit lot soixante-et-un mesure, au pied anglais, vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades, trente-huit pieds de largeur dans le fond sur une allée, vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante pieds sur le côté de la ligne qui touche le lot No soixante et cent quarante-et-un pieds de profondeur sur le côté du lot No soixante deux.

2° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades (anciennement Philipa) Baronne, Girod et Julie, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Girod d'un certain lot numéroté quarante et-un sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 13 décembre 1821 et annexé pour référence à un acte passé pardevant G R Stringer, ancien notaire en cette ville, le 19 juin 1829; ladite portion de terre mesure, au pied français, trente pieds de face à la dite rue Dryades (anciennement Philipa) sur cent-soixante vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, anciennement Philippa Girod, Baronne et Julie, ce composant de la portion la plus rapprochée de la rue Julie des plusieurs lots numérotés un et deux sur un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 déembre 1843, et mesurant à peu près trente quatre pieds et onze pouces de face à la dite rue Dryades, anciennement Philippa, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 avril—30—mai 1 7 14 21 28—juin 3

PAR LE CONSTABLE.

Joseph Katz vs A. E. Johnson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans Dossier No 17,340—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la maison de Cour, coin des avenues Louisiana et St-Charles, dans le sixième district de cette ville, le MARDI, 8me jour de juin 1897, à midi de la propriété décrites ci-dessous, à savoir—

Un lot de meubles de mai-on.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la 4ème Cour de Cité
29 mai—29—juin 3 7 8

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,636—Division C—Eugène Neyrey vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour conformément à la loi et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernste Virdine, notaire public en cette ville, commençant le 11 de juin 1897, à 11 h. A.M., et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Frank Marquez, shérif Civil de la paroisse d'Orléans soit nommé syndic provisoire dans cette affaire et que des lettres comme tel lui soient remises en prenant son serment et qu'il fournisse un cautionnement de $350 et qu'un inventaire de la propriété rendue soit pris par le notaire ci-dessus nommé et que E. Blanc et E. P. Andrée soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée.

Nouvelle-Orléans, 28 mai 1897.

[Signé]: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

DINKELSPIEL & HART, Avocats.

29 mai—29 4 11

GOUDRON LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

GUYOT

VIN FERRUGINEUX TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et les personnes qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre, EN BONS ET 1/2 BONS, 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PHARM.

LABARRAQUE & DUBUISSON

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mendelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit ilet de terre mesurant (mesure anglaise) trente-et un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre-vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

Solomon Reinach vs Eric W. Talen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,975—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ilet No 128 dans le Sixième District de cette ville borné par l'avenue Henry Clay, les rues Peter et Claiborne et la ligne de division de Bloomingdale et mesurant soixante quatre pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Peter deux cent soixante pieds neuf pouces de face sur l'avenue Henry Clay, soixante-neuf pieds de face sur la rue Claiborne et deux cent vingt huit pieds de face sur la ligne de division de Bloomingdale; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelques manières en dépendant.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Deuxième District, portant le nouveau No 4016 rue Douane.

Vve G F. Sturm vs Anthony Cuber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,176—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, Pierce et Douane, désigné par la lettre A sur le devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 mars 1896, et annexé à un acte de vente par R. J. Guebel à Mme Lucinda Reed, passé pardevant Frank Zengel, notaire le 11 mars 1897, d'après lequel ledit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Pierce et mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Douane sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt huit pieds dix pouces et quatre lignes, et est composé d'une partie du lot original No dix huit, décrite sur un devis d'arpentage fait par ledit Pilié, voyer, daté le 30 juillet 1895 et annexé à un acte dégageant une hypothèque par H. Loomis Jr à la Southern Improvement Company, Limited, passé pardevant Frank Zengel, notaire, le 20 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 8 14 21 28—juin 4 10

Amendement à la Charte de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Company, Limited, adopté à une réunion générale des actionnaires tenue le 29 avril 1897.

"L'ARTICLE VI—Est amendé de façon à lire"

Aucun actionnaire ne pourra vendre ou transférer aucune action dont il est propriétaire à une personne qui n'est pas actionnaire et le secrétaire ne devra pas faire de transfert à moins que les directeurs aient refusé d'acheter les dites actions au prix qu'elles vaudront sur les livres de la compagnie.

A la mort d'un actionnaire les actions portées en son nom reviendront à la compagnie, la compagnie payant pour les dites actions la valeur qu'elles porteront sur les livres de la compagnie

Les profits nets de la compagnie seront déterminés annuellement et le surplus des profits sera divisé au gré de la direction, mais dans aucun cas le dividende déclaré excédera 8 pour cent par an.

Moi, le soussigné annotateur des hypothèques, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, par la présente certifie que le ci-dessus et susdit amendement à la Charte de la New Orleans Butcher's & Tallow Company, Limited a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau dans le livre 600, folio ——

Nouvelle-Orléans, le dix neuf mai 1897.

GEO GUINAULT,
Député A.

Je certifie la ci-dessus et susdite d'être une vraie et exacte copie de l'amendement original et du certificat de l'annotateur des hypothèques là-dessus mentionné enregistré dans le registre courant de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai à ceci apposée ma signature et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 20e jour de mai 1897

F. D. CHARBONNET.
23 mai—6f en 30 j Notaire.

VENTES PAR LE CONSTABLE

B. P. Lanseig vs Jno. Proctor.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 34,462 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans No 717 rue Commune, entre Carondelet et St-Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certain lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 23 et 24 de l'ilet No 237, bornés par les rues Remparts, Andry, St. Claude et Egania, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, du 16 mars 1872, et annexé à un acte passé par devant E. Bouny, notaire, le 26ème jour d'avril 1872, lesdits lots mesurent chacun, au pied américain, vingt-six pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, vingt-six pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit pieds, trois pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
23 mai—23 27—juin 3 10 17 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable dans le Sixième District, Formant l'encoignure des rues Arabella et Perrier.

Succession de James Washington.

No 53,090—Cour Civile de District.—Division D.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre du 5 mai 1897, de l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le No 11 de l'ilet borné par les rues Arabella, Perrier, Joseph et Plaquemines, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Arrabella et Perrier.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage ayant 2 chambres, galeris, mansarde, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897 en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant seront requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire; aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Lots de Terre de Choix, près des Fair Grounds.

Succession de Henry Tompkins.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 1er Juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté le 21 avril 1897, dans la succession de Henry Tompkins, Dossier No 52,742, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Sauvage et Encampement, désignés comme lots "A" et "B" et mesurant comme suit: Le lot "A" mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 75 pieds; le lot "B" mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur, le tout au pied français.

Conditions—Comptant

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. J. Le Gardeur, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

2 mai—2 9 9 16 23—juin 1

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Pauline Humbrecht vs Dr F. Loeber et als.

No 50,248—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO, LIMITED—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 912 rue Commune rez de chaussée Bâtisse Hennen—Le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 avril 1897, et signé le 14 avril 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, Lafayette et St-Charles, et mesurant dix-neuf (19) pieds huit pouces 3/5 [8 3/5] sur la rue Girod, par soixante-neuf (69) pieds sept (7) pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue St-Charles par une allée de 3 pieds de largeur avec une entrée sur la rue Girod, s'étendant cent-seize (116) pieds, commune à la dite propriété, et les lots Nos huit et neuf sur la rue Carondelet, maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hopkins et A. H. Cénas, respectivement; borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de quatre (4) pieds de largeur, la bâtisse de face sur le dit terrain au-dessus du dit terrain couvrant une largeur de vingt deux (22) pieds, huit pieds et trois-cinquièmes (8 3/5), comprenant le dit corridor et allée de trois pieds de largeur vers la rue St-Charles et cent seize (116) pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le numéro municipal No 733 rue Girod et contient 9 chambres, vestibule en haut.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido Franklin (anciennement St-Pierre) et Liberté (anciennement St-Paul), formant l'encoignure des rues Liberté et Gravier et mesurant vingt (20) pieds quatre (4) lignes de face à la rue Gravier sur cent dix (110) pieds de profondeur de face à la rue Liberté (anciennement St-Paul), conformément à un plan annexé à un